

**DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE INTRA-MUROS
ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027**

Première demande - Renouvellement

Nom et prénom de l'enfant :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

IDENTITÉ FAMILLE

Représentants légaux

Nom, Prénom :
Adresse :
(si différente de l'enfant)
Téléphone portable :
Téléphone domicile :
Adresse mail :

Ecole de secteur :

Niveau de classe en 2025-2026 :

Ecole demandée :

MOTIF PRECIS DE LA DEMANDE :

Conformément aux articles L.212-7 et L131-5 du code de l'Education, les familles doivent se conformer à la délibération du conseil municipal déterminant le ressort de chacune des écoles de la commune. Le périmètre scolaire appliqué pour la rentrée scolaire 2026-2027 a été approuvé par la délibération n°2019-098 du 28 novembre 2019. Les demandes de dérogation à ce périmètre sont accordées à titre exceptionnel.

Fait à Vernouillet, le Signature des responsables légaux :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Vernouillet pour la gestion des inscriptions scolaires et pour le suivi et la facturation des activités péri et extrascolaires. Elles seront conservées pendant 8 ans et sont destinées aux services municipaux chargés de la gestion des activités précisées. Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer les droits relatifs à vos données personnelles auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville – 9, rue Paul Doumer – 78540 Vernouillet Tél. : 01 39 71 56 00 – guichet.unique@mairie-vernonillet.fr – www.mairie-vernonillet.fr

DÉCISION DE LA COMMUNE DE VERNOUILLET

- ACCORD
- REFUS

Justification de l'avis défavorable :

.....
.....
.....
.....

Signature et cachet du Maire ou de son représentant :

